



Fédération régionale des Chasseurs
d'Occitanie

Modélisation des potentiels d'accueil des territoires pour la Perdrix rouge, la Caille des blés et le Faisan commun



Introduction

La modélisation du potentiel des habitats de chaque espèce est réalisée à partir d'indicateurs choisis pour représenter les exigences écologiques de l'espèce et ainsi identifier les secteurs réunissant les caractéristiques environnementales favorables au maintien de l'espèce. Ces indicateurs s'appuient sur la présence de milieux favorables, d'éléments ponctuels utiles à l'espèce (haie, bordure de champs, etc.) ou évaluent l'arrangement spatial (mosaïque ou grande superficie d'habitat). Un modèle spécifique à chaque espèce a donc été développé. Les indicateurs sont calculés sur des mailles de 100 ha.

Le choix des indicateurs pour les modèles a été fait à partir de la bibliographie, de la modélisation des habitats du Faisan menée par la FDC des Hautes-Pyrénées et de la modélisation des continuités écologiques de la trame ouverte réalisé par la FRCO en Haute-Garonne, dans le cadre de Viafauna.

Données utilisées

Plusieurs bases de données ont été utilisées pour créer les occupations du sol, base de la modélisation : le Registre Parcellaire Graphique (RPG, 2020), BDForet (Millésime 2022) et BDTOPO zone de végétation et haie (Millésime 2022), l'OCS GE zone construite, BDTopage surface élémentaire et tronçons hydrographique (Millésime 2022) et BDAlti.

1) Perdrix rouge

- **Indicateurs**

- **Densité de cultures favorables**

Les cultures désignées comme favorables sont le blé, l'orge, les autres céréales et les vignes de moins d'un hectare.

- **Diversité culturelle**

La diversité des habitats a été évaluée en comptant le nombre de cultures pouvant être utilisées par l'espèce dans chaque maille. Les cultures sélectionnées sont le blé, l'orge, les autres céréales et les vignes de moins d'un hectare, le colza, le tournesol, les autres oléagineux, les protéagineux, les jachères, les oliviers, les légumineuses à grains, les vergers, les bandes tampons et les bordures de champs.

- **Longueur du linéaire de haie**

- **Prise en compte des bordures**

Le potentiel de bordures de champs a été approximé par la densité des limites parcellaires des cultures utilisées par l'espèce.

- **Exclusion des zones urbanisées trop urbanisées**

Les mailles contenant plus de 20% de zones urbanisées ont été identifiées comme défavorables.

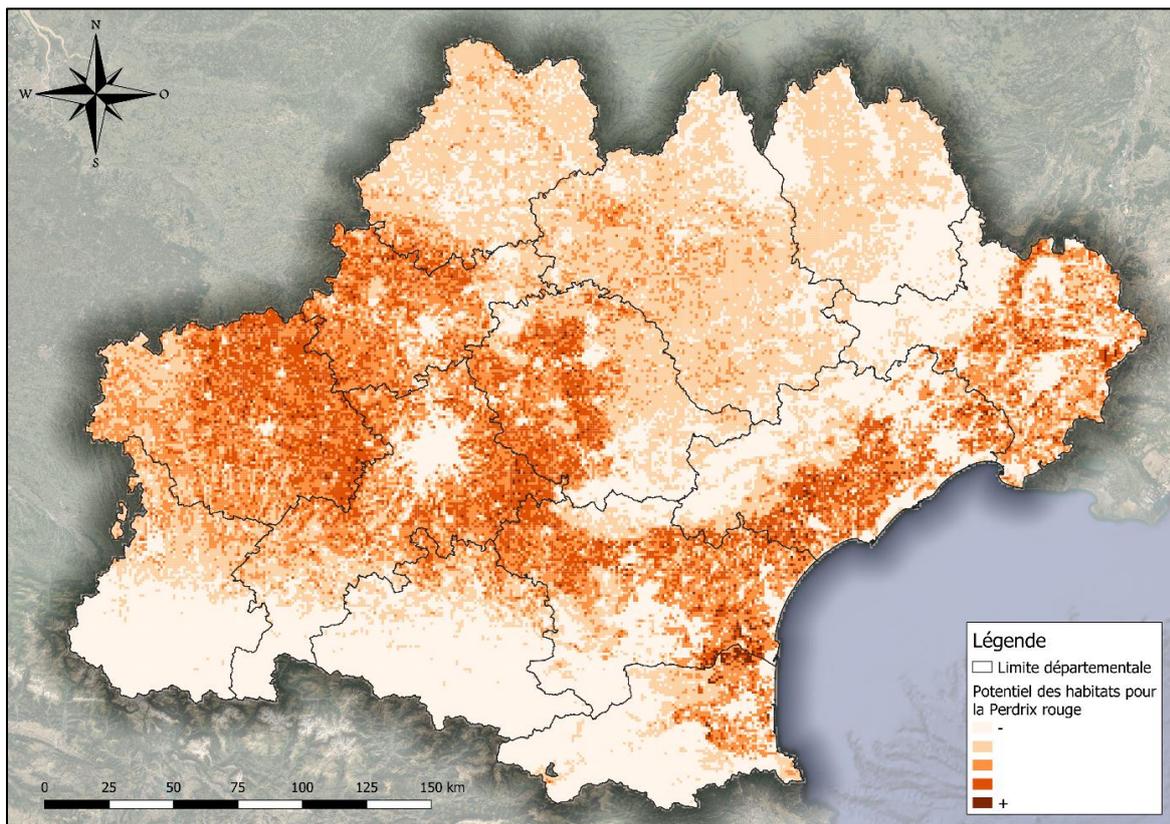
- **Adaptation au milieu méditerranéen : intégration de la densité de garrigue**

La densité de garrigue est calculée uniquement en zone méditerranéenne.

• **Modèle Perdrix rouge**

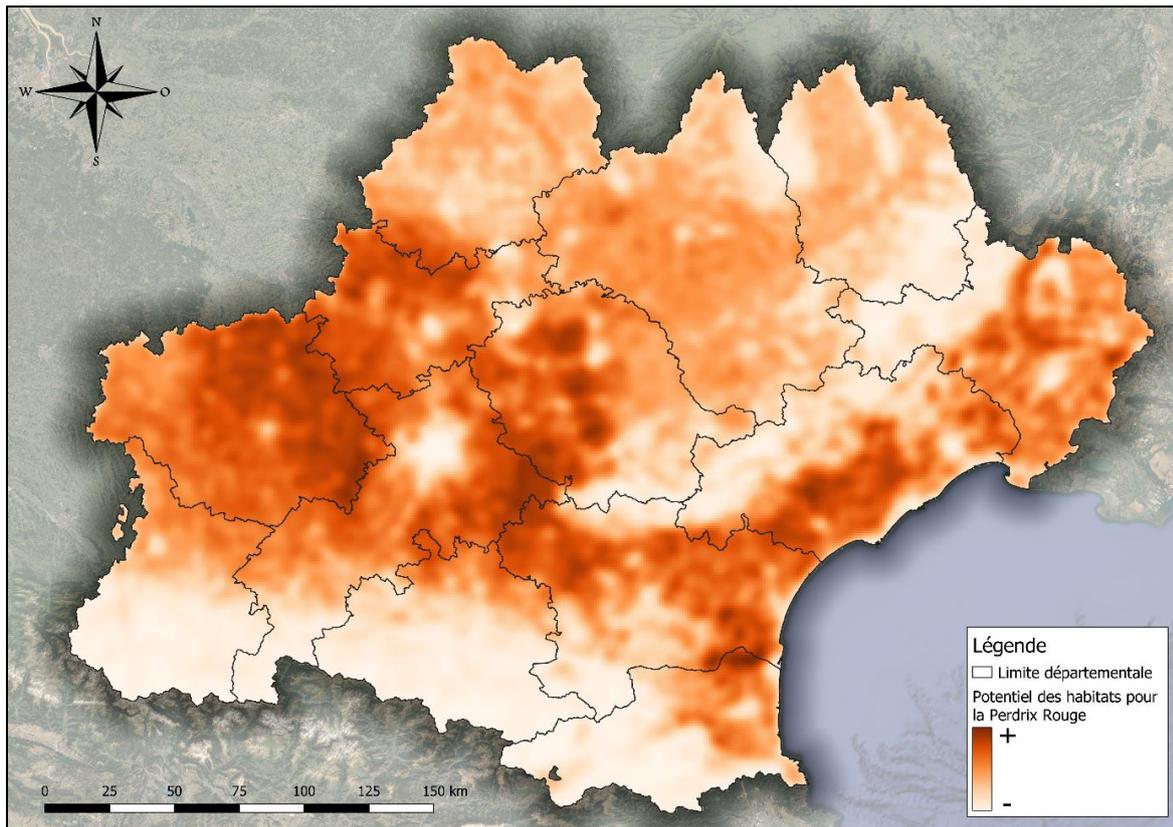
Les valeurs des indicateurs sont discrétisées en 5 classes allant de 0 à 4, sauf pour l'indicateur d'urbanisation qui prend une valeur de 5 pour les mailles identifiées comme urbaines et 0 pour les autres. Les indicateurs sont ensuite pondérés par un coefficient variant en fonction de l'importance de l'indicateur pour l'espèce puis ils sont sommés afin d'obtenir la note du potentiel de la maille (Carte 1) selon la formule suivante :

Densité de culture favorable + 3 x Densité de garrigue + 2 x Diversité culturelle + 2 x Densité de limites parcellaires + Longueur de haie – Urbanisation



Carte 1 : Modélisation du potentiel des habitats pour la Perdrix rouge en Occitanie.

Pour faciliter l'identification de territoire à fort potentiel où concentrer les actions de gestion ces résultats ont été lissés (Carte 2).



Carte 2 : Carte de chaleur du potentiel des habitats pour la Perdrix rouge en Occitanie.

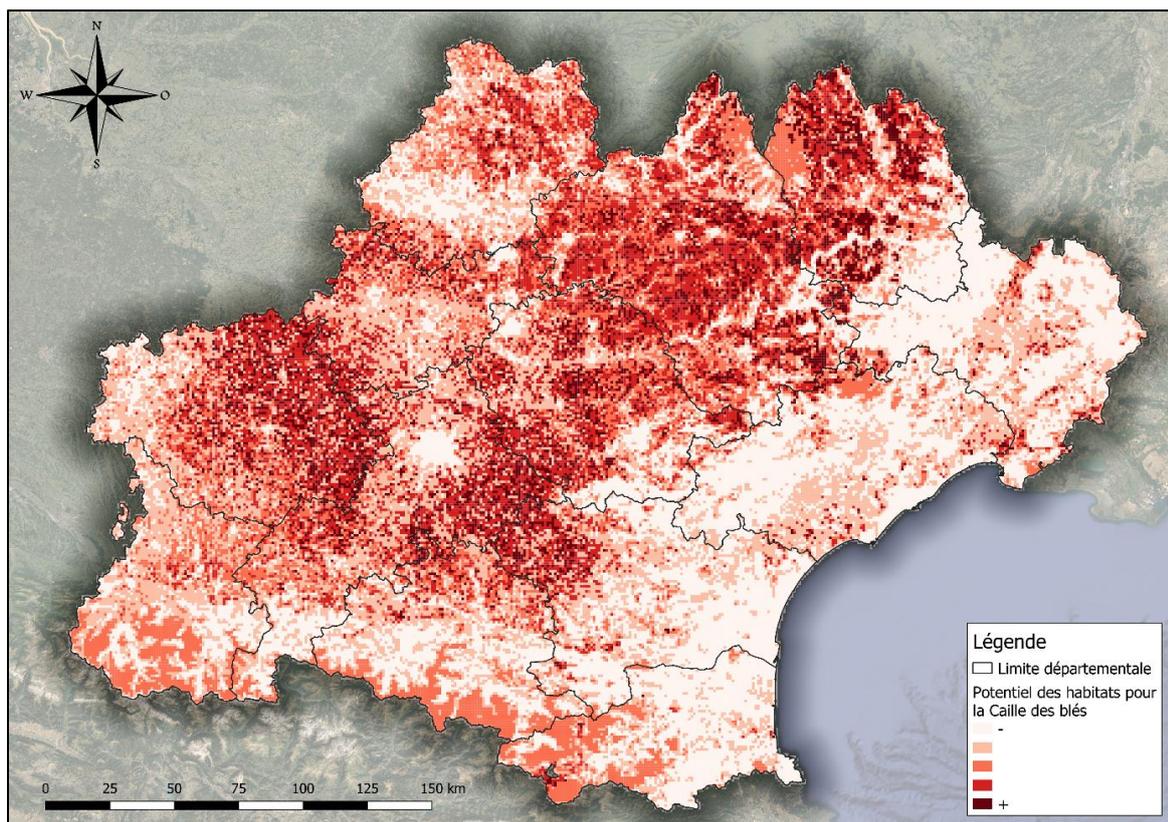
2) Caille des blés

Les préférences d'habitat de la caille des blés varient selon la période, avant la récolte elle dépend de la nature de la culture alors qu'après récolte elle sera plus influencée par les pratiques culturales. L'information cartographique de ce dernier facteur n'est pas disponible il a donc été choisi de se concentrer sur **le potentiel des habitats en période de reproduction.**

- **Indicateurs**
 - **Densité de milieux favorables : les céréales à paille**
 - **Densité de milieux utiles : les milieux en herbe**
- **Modèle Caille des blés**

Les valeurs des indicateurs sont discrétisées en 5 classes allant de 0 à 4. Les indicateurs sont ensuite pondérés par un coefficient variant en fonction de l'importance de l'indicateur pour l'espèce puis ils sont sommés afin d'obtenir la note de potentialité de la maille (Carte 3) selon la formule suivante :

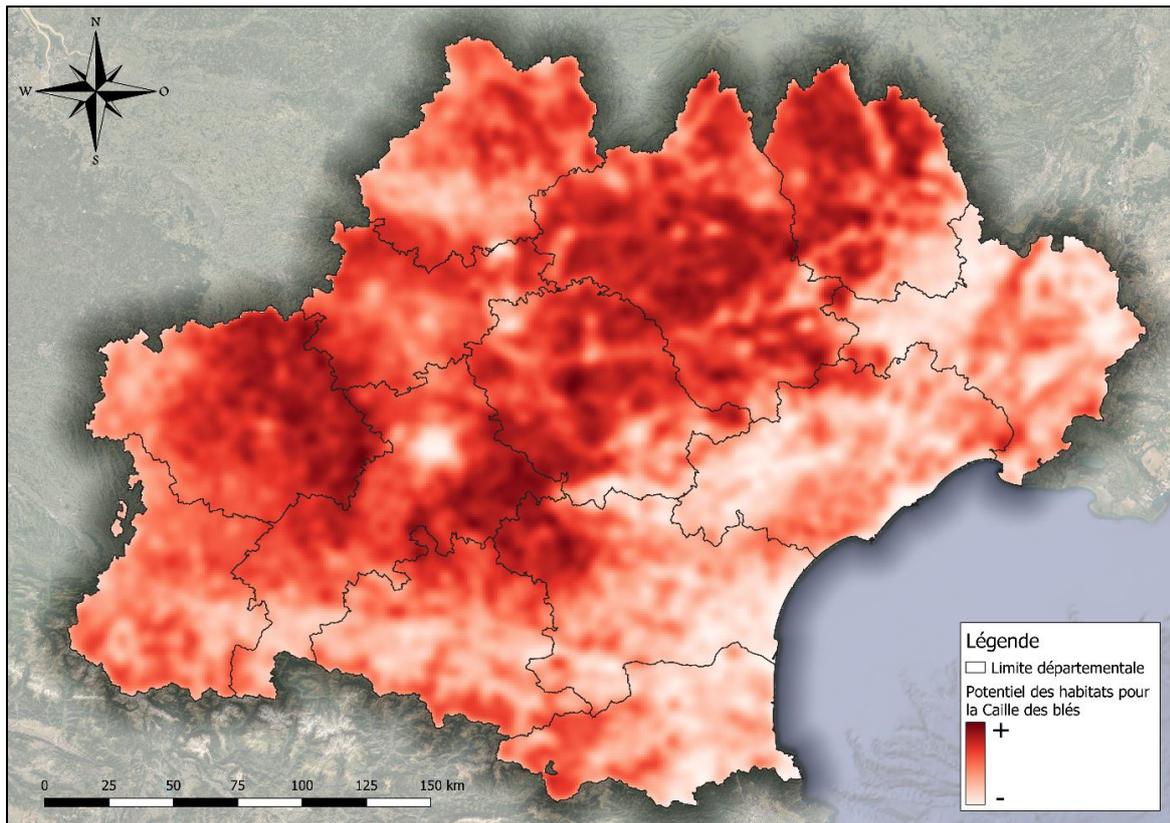
2 x Densité de milieux favorable + Densité de milieux utiles



Carte 3 : Modélisation du potentiel des habitats pour la Caille des blés en Occitanie.

Pour faciliter l'identification de territoire à fort potentiel où concentrer les actions de gesti

Pour faciliter l'identification de territoire à fort potentiel où concentrer les actions de gestion ces résultats ont été lissés (Carte 4).



Carte 4 : Carte de chaleur du potentiel des habitats pour la Caille des blés en Occitanie.

3) Faisan commun

- **Indicateurs**

- **Densité de milieux favorables en hiver**

Les milieux favorables en hiver pour le faisan sont les cultures d'hiver et les jachères.

- **Diversité de milieux**

La diversité de milieux a donc été calculée en comptant le nombre d'habitats utilisé par le faisan commun dans chaque maille. Ces habitats comprennent l'ensemble des cultures agricoles, les espaces en herbe et les jachères ont été intégrées au calcul de l'indicateur de diversité à l'exception des cultures maraîchères qui n'ont pas été identifiées comme un habitat potentiel du faisan ainsi que les parcelles fourragères jugées défavorables à cause des fauchages fréquents. Les landes ont également été prises en compte ainsi que les boisements en fonction de l'essence de la forêt.

- **Prise en compte des bandes enherbées**

La présence de bandes enherbées a été approximée par les limites parcellaires des cultures utilisées par l'espèce.

- **Densité de lisière forestière**
- **Longueur du linéaire de haie**
- **Prise en compte de la ressource en eau**

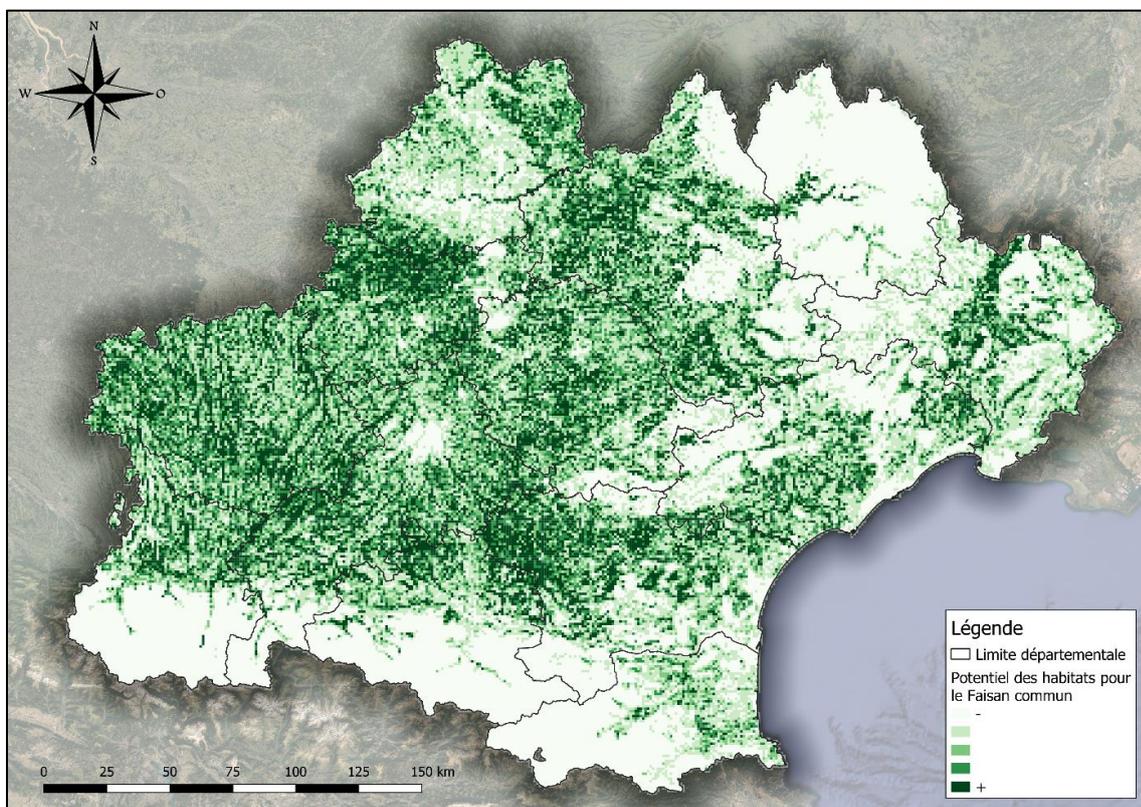
Une densité de rivage comprenant le périmètre des surfaces aquatiques et les cours d'eau a été calculée pour montrer la ressource en eau disponible.

- **Prise en compte de l'altitude**

Modèle Faisan commun

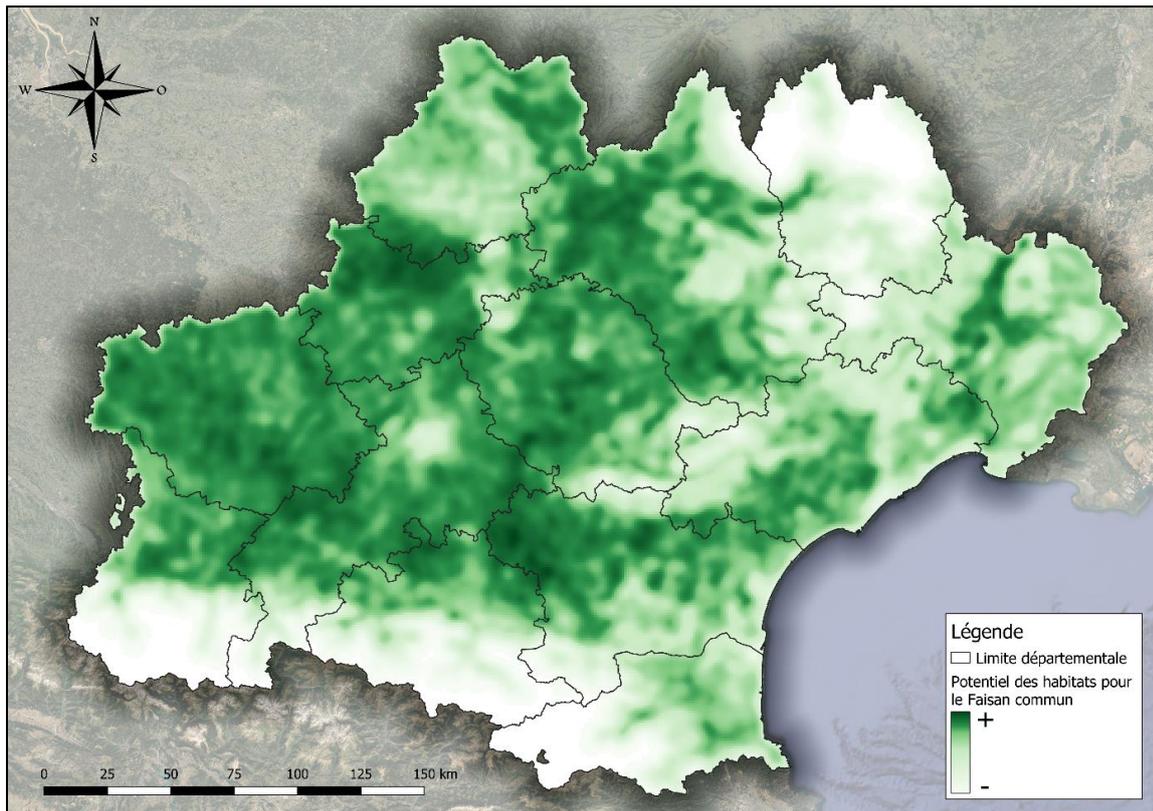
Les valeurs des indicateurs sont discrétisées en 5 classes allant de 0 à 4 sauf pour l'indicateur traitant l'altitude. Pour l'altitude 3 classes ont été identifiées, inférieur à 800 mètres, entre 800 et 1000 mètres et supérieur à 1000 mètres d'altitude. Les mailles appartenant à cette dernière catégorie se sont vu attribuer un potentiel d'habitat nul. Les secteurs de 800 à 1000 mètres d'altitude ont une note de 5 pour l'indicateur d'altitude et les mailles inférieures à 800 mètres ont une note de 0 pour l'indicateur. Les valeurs obtenues pour chaque indicateur sont ensuite sommées afin d'obtenir la note de potentialité de la maille (Carte 5) selon la formule suivante :

Densité de milieux favorables en hiver + Diversité des milieux + Densité de limites parcellaires + Densité de lisière forestière + Longueur du linéaire de haie + Ressource en eau - Altitude



Carte 5 : Modélisation du potentiel des habitats pour le Faisan commun en Occitanie.

Pour faciliter l'identification de territoire à fort potentiel où concentrer les actions de gestion ces résultats ont été lissés (Carte 6).



Carte 6 : Carte de chaleur du potentiel des habitats pour le Faisan commun en Occitanie.

Réalisé avec le soutien financier :

